



Définition

Solution aqueuse de copolymère fluoré, pour le traitement de matériaux minéraux.

Destination

Traitement pour la protection de murs et sols en intérieur et en extérieur.
Les supports adéquats sont les minéraux poreux tel que le crépi-ciment, le béton, le plâtre, la pierre, la brique, la tuile, la terre cuite et le carrelage poreux.

Propriétés

- Incolore, ne change pas l'aspect du support.
- Apporte un effet hydrofuge et oléofuge et résiste à l'eau.
- Protection anti-salissures et anti-adhérence.
- Résistance aux graisses, stabilité aux UV.
- Protège contre le développement des mousses et facilite le nettoyage des taches et graffitis.
- Perméable aux gaz, laisse respirer le support.

Mise en œuvre

Préparation

- Les supports seront propres et secs.

Application

- Prêt à l'emploi, bien agiter avant application.
- S'applique en 2 couches régulières, à raison de 4 à 15 m²/l par couche selon la porosité du support, à la brosse, au rouleau, au pistolet ou au pulvérisateur.
- Hors d'eau et utilisation des sols : 48 heures.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Nettoyer le matériel à l'eau avant polymérisation.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Incolore, conservant l'aspect du support.

Liant

Copolymère fluoré en phase aqueuse.

Extrait sec

En poids : 2.51 %.
En volume : 2.4 %.

Conditionnement

1 litre, 5 litres et 20 litres.

Densité

1 kg/dm³.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 24 heures.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 4 à 15 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 10f

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

Assurance

PROTECTION TERRACOTA est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

CED : 080112.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr